DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier: Monsieur André Cossette 540 des Chalets
CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée pa monsieur André Cossette pour sa résidence au 540 rue des Chalets, Saint-Honoré.
CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif de permettre la construction d'un bâtiment accessoire de 139.94 m² au lieu du 136.61 m² permis par le règlement de zonage 707.
CONSIDÉRANT QUE la différence est seulement de 3.33 m² et que la superficie du terrain est de 2 732.1 m²;
CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet e affiché à l'hôtel de ville en date du 18 août 2021.
CONSIDÉRANT QU'aucune personne ou organisme intéressé n'a manifesté le désir de se faire entendre par le conseil.
POUR CES MOTIFS, il est proposé par, appuyé de
et résolu à l'unanimité des conseillères que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur André Cossette.